



Déclaration liminaire de l'UNSA-EDUCATION et de la FSU au CHSCT-A du 25 mars 2020

Monsieur le Recteur,

L'UNSA Education vous remercie pour cette rencontre en visioconférence afin d'évoquer les questions relatives à la crise sanitaire sans précédent que nous vivons aujourd'hui.

Notre fédération et l'ensemble des métiers qu'elle représente nous permettent d'avoir une vision à la fois large et au plus près du terrain des problématiques de santé, de sécurité et de conditions de travail qui se posent concrètement à eux.

En premier lieu, nous tenons à vous informer des difficultés persistantes rencontrées par de nombreux personnels, enseignants, conseillers psychologues, personnels administratifs et de santé scolaire, chefs d'établissement, pour assurer la continuité pédagogique. Pour nombre d'entre eux, la mise en place des outils nécessaires et leur prise en main par les familles, notamment dans les établissements REP et REP + s'avère longue et complexe, souvent très incomplète, du fait d'une impossibilité pour certains élèves à être connecté ou relié à l'établissement par voie numérique, rendant le suivi de ces élèves extrêmement difficile.

Cette situation qui impacte les conditions d'exercice de leurs missions nous conduit à vous poser la question d'une clarification quant aux possibilités d'un échange matériel avec ces familles pour donner les cours sous une forme papier. Il nous semble que pour les agents d'une part, pour ces familles d'autre part, il est indispensable que votre administration précise la manière légale et dérogatoire de se déplacer pour donner et récupérer ces documents en les préservant d'une dangereuse exposition aux risques.

Nous souhaitons également souligner que la mobilisation des agents qui viennent en aide aux établissements accueillant des enfants de soignants doit s'effectuer sur la base du volontariat ; il semble que certains directeurs d'école et chefs d'établissement n'ont pas pleinement respecté cette consigne en créant des situations de contrainte psychologique sur certains agents qui ne souhaitaient pas répondre à cet appel. Il serait bon que vous leur rappeliez le caractère volontaire de cette mobilisation. Par ailleurs, pouvez-vous nous

assurer que les personnels volontaires bénéficient des mesures de protection sanitaire indispensables à la prise en charge des enfants de soignants dans ces établissements d'accueil.

Nous sommes également inquiets, Monsieur le Recteur, à la situation professionnelle des contractuels qui pourraient se trouver en rupture de contrat pendant la période de crise. Nous en appelons à une gestion bienveillante de votre part afin qu'il n'y ait pas de rupture brutale de situation pour ces personnes. De même, concernant les rémunérations de tous les personnels, nous souhaitons que celles-ci soient maintenues avec les primes et indemnités au mois d'avril à leur niveau du mois de mars.

Pour ce qui est du prolongement du confinement tel qu'il est préconisé par les plus hautes autorités médicales, celui-ci nous amène à poser la question d'une communication claire en direction de tous les personnels quant aux reports des examens, mais également quant au devenir des démarches d'orientation des collégiens et lycéens. Ce qui nous conduit à évoquer la préparation d'une sortie de crise inéluctable, l'après COVID 19, quel qu'en soit la date, et ses conséquences immédiates sur la santé des personnels qui auront à compenser en un temps réduit ces longues semaines de confinement national. Cette préparation d'avant la reprise nous paraît déterminante pour que nos missions reprennent de manière efficace et sereine dans des conditions normales d'exercice.

Sur le plan sanitaire d'abord, nous souhaitons que soit **impérativement** organisée une visite médicale à l'ensemble des enseignant.e.s **AVANT** la reprise, tant pour la sécurité sanitaire des élèves que la santé psychologique des personnels. Nous pouvons éventuellement proposer l'utilisation des médecins de famille. Il nous semble également pertinent de définir avant la reprise, via les Psy EN, une information/ formation à destination de tous les personnels pour que ceux-ci soient en capacité de recueillir la parole des jeunes notamment.

Nous incitons enfin vivement votre administration à se saisir de cette expérience de crise pour avancer sur la question des ENT et de leur déploiement dans notre académie, qu'il s'agisse de télétravail ou d'enseignement, de manière à ce que l'outil virtuel deviennent un réel compagnon de travail opérationnel et non une complémentarité défailante et mal exploitée, posant aujourd'hui plus de problèmes pesant sur la santé et le moral des personnels qu'apportant des solutions administratives comme éducatives. Il apparaît donc nécessaire d'investir dans ce domaine, en matière de fonctionnement comme de formation des personnels, afin que les ENT soient enfin fiables et pleinement optimisés dans le respect des règles RGPD.

Dans l'attente de vos réponses, Monsieur le Recteur, nous vous remercions de votre écoute.

UNSA-EDUCATION



FSU

